

Réunion du 11 décembre 2014 à 20 heures

Convocation en date du 05 décembre 2014.

Sont présents :

M. BECARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier,
M. LABORDE Patrick, Mme LACASSIN Dominique, Mme GAYRIN Laure, M. PAGES Lilian,
Mme CAMICAS Anne-Marie.

Absents excusés : M. HARDUYA Franck, M. GOMINON Jean-Marc.

Secrétaire de séance : Mme CAMICAS Anne-Marie

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 20 heures 15.

Le procès-verbal de la réunion du 04 novembre 2014 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

ERDF

Après la réunion avec ERDF, chaque commune se dote d'une cellule de crise avec des correspondants « intempéries » que le conseil municipal à l'unanimité des membres présents désigne : M. FAUQUÉ Olivier et M. LABORDE Patrick.

VOIRIE

Le programme établi a été respecté pour le point à temps ainsi que pour le curage des fossés.

SALLE des FÊTES

La mise à disposition de la salle des fêtes et du matériel sera faite désormais par M. CAZADE Jean-Pierre ou par M. TOUSSAINT Pascal après la réservation effectuée auprès du secrétariat de mairie.

PVR DUPORTÉ

Les consorts ROUTIS ont signé la convention et payé leur participation dans sa totalité.

Les consorts CAUQUIL et MONBERTRAND ont demandé à nous rencontrer pour l'emplacement de la plateforme des poubelles qu'ils trouvent gênant à l'entrée des parcelles à vendre.
Après s'être rendu sur place, le maire et les adjoints décident de prendre contact avec M. DAUBA (SICTOM) pour trouver une solution convenable pour tout le monde.

D'autre part, nous avons trouvé une entente pour le paiement de leur participation pour la PVR et nous devons rédiger la convention afin qu'ils la signent.

VŒUX

La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 18 janvier 2015 à 16 h 30.
Tous les habitants de la commune seront cordialement conviés à partager ce moment..

LOYERS

Conformément à la législation, les loyers des différents logements communaux seront augmentés au 1^{er} janvier 2015 comme suit :

Pour M. BLOT Anthony, augmentation de 0,47 % soit de 504, 50 € à 506, 87 €

Pour M. COLLINI André, augmentation de 0,47% soit de 400, 00 € à 401, 88 €

Pour M. HARDUYA Franck, augmentation de 0,57% soit de 446, 50 € à 448, 53 €.

La différence de coefficient est due au contrat PALULOS qui régit le logement de M. HARDUYA Franck.

ALFA 32

Cette association (Association de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques) sert à lutter préventivement contre la grêle dont un de ses postes est sur la commune.

La participation de notre commune est de 375 €, elle est calculée au prorata du nombre des habitants et des surfaces protégées.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de transférer cette charge vers l'intercommunalité.

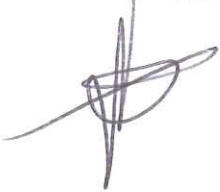
EMPLOYÉ COMMUNAL

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte la décision du conseil paritaire qui avalise la mutation de Christophe BAQUÉ.

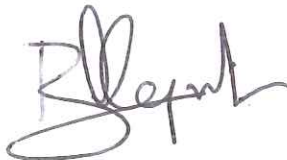
Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte de cotiser pour M. LOUMAGNE Christophe à la CNP et l'IRCANTEC.

La réunion s'achève à 23h30.

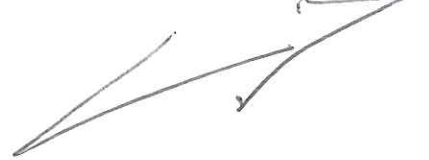
M. BECARD Nicolas



M. BILLEPINTE Thierry



M. DUCOURNAU Marc



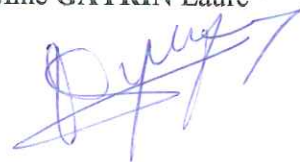
M. FAUQUÉ Olivier



Mme CAMICAS Anne-Marie



Mme GAYRIN Laure



M. LABORDE Patrick



Mme LACASSIN Dominique



M. PAGES Lilian

